

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 30 Septembre 1890

NOUVELLES LOCALES

La rentrée des classes dans les établissements scolaires de la Principauté est fixée, savoir :

Au Collège Saint-Charles, demain 1^{er} octobre pour les pensionnaires ;

Jeudi 2, à 8 heures du matin, pour les externes. La messe du Saint-Esprit sera célébrée dans l'établissement le même jour, jeudi à 8 heures 1/2 ;

Au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, le lundi 6 octobre ;

Aux Ecoles Communales des filles et des garçons, le lundi 6 octobre.

La messe du Saint-Esprit sera célébrée à la Cathédrale le lendemain mardi 7 octobre, à 10 heures du matin.

Nous sommes heureux d'enregistrer l'acte de probité suivant :

Le 20 septembre, M^{me} Laforest de Minotty, demeurant villa Fantaisie, a trouvé une bague qu'elle a déposée au Commissariat de police de Monte Carlo.

Malgré tous les avertissements et l'expérience des trop nombreux accidents occasionnés par l'imprudence des personnes qui font usage de l'huile de pétrole, ces accidents se renouvellent presque chaque jour sans corriger l'incurie des intéressés.

Nous avons encore à enregistrer un commencement d'incendie, dont les sapeurs-pompiers du poste de la Buanderie se sont heureusement rendus maîtres promptement, dans le sous-sol du magasin de M. Pasqualini, tailleur, rue Louis, et dont la cause est attribuée à une lampe à pétrole.

Les Français habitant la Principauté, qui sont nés dans le courant de l'année 1870 et qui doivent en conséquence prendre part au prochain tirage au sort, sont priés de vouloir bien se présenter à la Chancellerie du Vice-Consulat de France avant le 24 novembre prochain, pour s'y faire inscrire sur les tableaux de recensement.

La même invitation est adressée aux jeunes gens de la classe 1889, qui auraient été omis dans le dernier tirage.

N. B. — Cet avis concerne également les jeunes gens nés à l'étranger de parents français.

LL. AA. RR. le grand-duc et la grande-duchesse de Mecklembourg avec leur suite étaient la semaine dernière à Monte Carlo.

Nous trouvons dans le *Phare du Littoral*, les renseignements suivants, qui intéressent les marins se rendant soit sur les côtes d'Italie, soit sur celles de la Sardaigne.

Le 16 septembre 1890 a été allumé sur la tête du môle Oriental (môle Giano), du port de Gênes, un feu scintillant blanc.

Le foyer est élevé de huit mètres au-dessus de la mer et la lumière ne pourra être vue, en dehors

du port, du pont des navires qui seront à l'ouest de la tête du môle du duc de Galliera.

L'édifice est une cabane en fer peinte en gris. — Une balise en fer est placée sur la roche du cap Ceraso (golfe de Terranova — Sardaigne).

Cette balise peinte en bandes alternativement rouges et noires est haute de 7 m. 3 au-dessus de la mer ; elle est surmontée d'un ballon de 1 mètre de diamètre avec banderole en fer portant l'inscription « Capo Ceraso » sur champ rouge.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — Des scaphandriers, en travaillant en face le hangar n° 15 de l'arsenal du Mourillon, ont découvert au fond de la mer, là même où va être mouillée l'école annexe de mécaniciens, toute une série d'épaves datant de plus d'un siècle. Deux carcasses de bricks et une de trois-mâts ont démontré, par leur système de construction, l'ancienneté de ces navires ; un vieux chaland et une forte quantité de boulets retrouvés là, semblent être de vieux souvenirs du siège de Toulon.

Grasse. — La date de l'inauguration de la section du chemin de fer Central-Var, de Montauroux à Grasse, n'est pas encore fixée, mais on prévoit que ce sera du 12 au 20 octobre prochain.

Cette solennité revêtira un grand éclat. Plusieurs membres du gouvernement français y assisteront.

Nice. — Le général Peting de Vaulgrenant, gouverneur de Nice, est arrivé jeudi ; il est descendu à son nouveau domicile, villa Massengy, boulevard de Cimiers. — Le général Zédé, commandant la 56^e brigade d'infanterie à Lyon, est également arrivé jeudi dans notre ville, de retour d'une tournée d'inspection dans les Alpes. — Signalons aussi l'arrivée du colonel Panos Colocotronis, de Grèce. Cet officier d'artillerie avait été délégué par le gouvernement hellénique pour suivre les grandes manœuvres en France.

— On annonce que l'inauguration du pont de Manda, qui est complètement achevé, aura lieu dans les premiers jours du mois prochain.

— M. de Freycinet est arrivé samedi à Nice. Il a fait depuis une tournée d'inspection des forts des Alpes-Maritimes.

Le Ministre de la Guerre a hier soir donné, à l'hôtel Beau-Rivage, un dîner auquel assistaient le général gouverneur de Nice, le secrétaire général de la Préfecture, le maire et les officiers supérieurs chefs de service. Il a dû quitter Nice ce matin pour Puget-Théniers.

Beaulieu. — C'est à Saint-Jean que l'on a pêché, la semaine dernière, un énorme dauphin. On l'avait vu s'approcher du rivage ; aussitôt des barques lui donnèrent la chasse et parvinrent à l'acculer dans le petit port de Saint-Jean. Au moyen de cordes, de filets, on put le prendre, et M. Orengo, chargé du courrier de Beaulieu à Saint-Jean, à grands coups d'une barre de fer, a mis dans l'impuissance le monstrueux cétacé qui ne pèse pas moins de 400 kilog. et mesure 3 m. 50 de longueur.

Menton. — Des ordres viennent d'être donnés pour activer les études nécessaires à l'installation du téléphone à Menton. Cette installation sera définitive pour la saison hivernale qui va commencer.

Gênes. — Un terrible ouragan a dévasté toute la Ligurie, par suite du débordement de la Polcevera.

A San Quirico, Bolzaneto, Teglia et Rivarolo, les eaux en furie ont renversé des ponts, des maisons et des murs d'enceinte. Tout le littoral, de Sampierdarena à Pegli, est gravement endommagé.

On estime à plus de 3 millions les dégâts produits par l'ouragan à Sestri, Pegli et Voltri. Aujourd'hui, la ligne de Gênes à Ventimiglia est rétablie.

CAUSERIE

Le Tabac

Le tabac, ce produit divin chanté par les poètes, donne lieu à des transactions fabuleuses. C'est un personnage qui joue un rôle considérable au ministère des finances, dont il relève, et emploie toute une armée. Sa culture est délicate et nécessite des soins constants ; sa récolte et sa livraison égalent celle d'un aliment de première nécessité. Grâce au système de régie adopté par le gouvernement, qui en monopolise la fabrication et la vente, il est devenu une des plus importantes ressources du budget.

Ce monopole remonte à 1674, époque à laquelle fut établie la première ferme. Seules la Franche-Comté, la Flandre et l'Alsace avaient alors le droit de récolter le tabac, droit étendu maintenant à 22 départements.

En 1791, la culture fut décrétée libre comme l'homme ; mais cet état de choses ne dura pas longtemps. Rétabli dans son intégrité en 1811, le monopole rendit aux fruits et aux légumes la place que le tabac avait tenue dans les jardins. C'est Napoléon qui fit cette petite révolution.

Ayant rencontré dans un bal une dame littéralement couverte de diamants, il demanda quelle était la femme dont le mari était assez riche pour se permettre une telle profusion de bijoux. On lui répondit simplement que son mari était fabricant de tabac. C'était tout dire. Quelques mois après, le monopole était remis en vigueur.

Dans chaque manufacture, la conduite de la fabrication des divers tabacs est entre les mains d'un personnel supérieur ou technique, qui se recrute parmi les élèves de l'école polytechnique ayant eu les premiers numéros à la sortie ; ceux-ci font d'abord un stage de deux ans à l'école d'application fondée en 1824 et située quai d'Orsay.

La mode de fabrication des tabacs s'est nécessairement transformée avec le temps ; il est aujourd'hui aussi parfait que possible, la vapeur et les roues hydrauliques ayant remplacé partout, dans une certaine mesure, les machines humaines. Les progrès réalisés dans ce sens l'ont été depuis une cinquantaine d'années, car en 1835, on ne comptait encore que quatre manufactures pourvues de moteurs à vapeur.

Nombreuses et compliquées sont les opérations que subit le tabac avant de réjouir les narines du priseur ou de s'élever en de jolis nuages au-dessus de la pipe du fumeur.

Les divers tabacs sont tout d'abord envoyés aux magasins de transit, s'ils sont exotiques, ou aux magasins de culture s'ils sont indigènes. Dans les premiers, ils arrivent prêts à être livrés à la fabrication ; dans les seconds, au contraire, ils sont travaillés, la dessiccation qu'ils ont subie chez les planteurs étant fort incomplète. Pour ceux-ci, on les débarrasse de leur excédant d'eau, ce qui développe leur goût et leur arôme.

Après le battage et le triage des manques, suivant

leur état de maturité, les feuilles de tabac sont mises en masses et soumises à une fermentation dans laquelle la température peut atteindre quarante degrés. Cette maturation dure de six à sept mois dans le Midi, de huit à neuf dans le Nord; elle est interrompue par le retournement des feuilles.

Pour certains tabacs, on enlève la partie ligneuse du pédoncule; pour les tabacs légers, destinés à être fumés, on coupe seulement la partie inférieure de la feuille, qui sert à la fabrication des tabacs à prix réduit. Le tabac ainsi préparé est emballé et, après être resté plusieurs mois en caisse, envoyé aux différentes manufactures. L'administration centrale fait la répartition, en tenant compte de la quantité et de la qualité.

Les tabacs parvenus dans les manufactures sont emmagasinés par espèces et par qualités; on étale les feuilles, on les mouille et on les tire. Cette dernière opération est des plus importantes.

Les feuilles de tabac à priser sont hachées mécaniquement en lanières d'un doigt de longueur, et mêlées, après une mouillade, avec les côtes, débris et coupures mouillés eux-mêmes par de l'eau pure ou du jus. On construit avec ces éléments divers une masse aérable de trente-cinq à quarante kilogrammes. Des poêles à vapeur chauffent la salle. A la suite de cette fermentation, qui dure d'un mois à six semaines, on procède au râpage et au tamisage. Les dispositions actuelles évitent les poussières de tabac, si pénibles pour les ouvriers.

Les rôles, mâchés ou fumés, se composent d'une corde formée par des feuilles de tabac; une machine donne la torsion au brin en même temps qu'elle enroule sur une poulie le rôle déjà formé. Les carottes, particulièrement appréciées dans les campagnes de la Bretagne, sont fabriquées à Morlaix; elles se mâchent et surtout se fument. Leur principal mérite consiste dans leur dureté, c'est-à-dire dans la difficulté avec laquelle elles brûlent; aussi les presse-t-on avec des presses hydrauliques de 120 atmosphères. Les cigares exigent une grande délicatesse de main; des tabacs secs déchirés en lanières minces forment l'intérieur, qu'on recouvre d'une robe faite d'avance et qu'on fixe avec de la colle de pâte. On fait ensuite sécher. Quant aux cigarettes, que tout le monde a vu fabriquer à l'Exposition, le détail de leur fabrication nous entraînerait trop loin.

Dans les tabacs à fumer, les plants exotiques entrent dans une proportion sensiblement plus forte que les plants indigènes. Une fois mouillés et mis pendant un certain temps en masse, ils sont alignés par feuille et portés au hachage; de là le scaferlati, qui se vend le plus, passe à la torréfaction, puis au cylindre sécheur et est enfin livré au paquetage, non sans avoir subi une dernière maturation d'un mois. Une récolte met un an à s'écouler; un magasin de culture doit donc avoir deux récoltes à la fois. La fabrication à l'étranger est moins perfectionnée; cependant, c'est la Havane qui fournit le meilleur tabac. Disons en passant que le prix d'une livre de tabac au détail valait 1 fr. 25 sous Louis XIV. Que les temps sont changés!

Il y avait, en 1835, dix manufactures fournissant 13 millions de kilogr. de tabac consommés en France. On en compte aujourd'hui 21 et 32 magasins différents, occupant un personnel d'environ 21,000 personnes, dont 2,600 hommes et 18,400 femmes.

En 1887, la recette totale s'élevait à 12,787,337,876 francs, dont plus de 3 milliards pour les dix dernières années. La consommation par habitant est de 950 grammes à 1 kilog.; le Nord dépasse 2 kilog., tandis que la Lozère ne figure que pour 315 grammes. C'est en mai qu'on fume le moins, en décembre qu'on fume le plus. Le tabac à priser est en baisse, mais les cigarettes sont en hausse.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le ciel gris qui rend maussade la vie des champs précipitera la rentrée à Paris. Le Président de la République sera de retour à l'Élysée le 5 octobre; M^{me} Carnot l'a annoncé pendant sa dernière réception. La rubrique du *Figaro* et du *Gaulois* consacrée aux déplacements est pleine de noms de personnes connues, suivie d'une mention indiquant qu'elles reviennent à Paris. Il y a même de

courageuses mondaines qui n'hésitent pas à lancer des invitations. M^{me} la duchesse de Pomar vient de donner un dîner de vingt convives, parmi lesquels on remarquait le marquis de Villeneuve et sa femme, la princesse Jeanne Bonaparte, le duc d'Almenava, M^{me} de Janzé, le marquis de Casa-Riero, M. et M^{me} Blest Pana, M^{me} Blasco, M^{me} d'Anglesy, etc. C'est surtout aux grands mariages qui se sont célébrés cette semaine qu'on a pu voir que Paris n'était pas complètement déserté par l'élite mondaine. Il y avait brillante réunion au lunch qui a réuni dans le bel hôtel de M. Pichon, qui a appartenu au duc de Lauzun sous Louis XIV, puis à la famille de Pimodan, les parents et les amis de M^{lle} Marianne Pichon le jour de son union avec M. Henri Ferry de Coudray.

Beaucoup de monde également au mariage de M. Dumay, capitaine d'artillerie breveté, attaché à l'état major de l'armée, avec M^{lle} Coldenberg, fille de l'ancien député protestataire de Saverne au Reichstag, et à celui du prince don Mario Ruspoli, fils du prince don Emmanuel Ruspoli, prince di Poggio Suasa, député au Parlement Italien, qui épousait M^{lle} Pauline-Marie Palma, fille du marquis et de la marquise de Talleyrand-Périgord. Les témoins du fiancé étaient le prince Vogoridi et le prince don Paoli Ruspoli; ceux de la fiancée, le marquis de Talleyrand-Périgord, duc de Dino, et le marquis de la Ferronnays, député de la Loire-Inférieure.

Assistance des plus choisies, enfin, à Saint-Philippe-du-Roule, où a été célébrée l'union de M. Paul Gaynemer avec M^{lle} Julie de Saint-Quentin, fille du comte et de la comtesse de Saint-Quentin. Les témoins étaient, pour le marié: le comte Ludovic d'Aubigny et M. Eugène Chevalier de Trémont; pour la mariée: le comte du Tailly et le vicomte de Quincy.

Terminons ce carnet matrimonial en annonçant que le mariage de M. d'Hauterive, lieutenant de chasseurs à cheval, et de M^{lle} Jeannine Dumas, fille de l'illustre auteur dramatique, est fixé au 9 octobre. Aucun billet de faire part ne sera envoyé pour la cérémonie qui aura lieu à Marly-le-Roi, dans la plus stricte intimité.

En attendant les chasses à course, dans les châteaux on fait beaucoup de musique et on joue la comédie. De tous côtés, nous recevons l'avis que des représentations d'amateurs ont eu le plus vif succès. Le comte et la comtesse de Miramon-Fargues ont célébré très brillamment leurs noces d'argent dans leur château de Fargues. Les fêtes ont duré huit jours et ont eu pour couronnement une grande soirée à laquelle assistaient plus de deux cents personnes. On a joué des comédies inédites qui ont été très applaudies. Elles étaient remarquablement interprétées par la comtesse de Saint-Chamant, M^{me} de Croze, le vicomte de Sarret, le vicomte de Miramon-Fargues et M. de Larmandie. On a ensuite soupé, et un cotillon, conduit par le comte Gabriel de Miramon, s'est prolongé jusqu'au matin.

La vicomtesse de Trédern et son fils, le jeune duc de Brissac, viennent de faire construire, dans leur royale demeure de Brissac, une salle de spectacle qui vient d'être inaugurée. La pièce choisie a été *Galathée*, le chef-d'œuvre de Victor Massé, dont les interprètes étaient la vicomtesse de Trédern (*Galathée*), le comte de Gramedo (*Pygmalion*), M. Robert Le Lubez (*Ganymède*) et le marquis de Pothuaud (*Midas*). L'orchestre était conduit par Maion; dans cet orchestre, la comtesse de Cossé-Brissac jouait du violon, et la princesse Amédée de Broglie, de la harpe. Conformément à une ancienne tradition, la domesticité et les habitants du village assistaient à la représentation sur les derniers gradins. L'air de la *Coupe* a été bissé, et la voix de ténor de M. Le Lubez a fait sensation.

A Clarens, sur le lac de Genève, on vient de jouer une spirituelle *Revue* du colonel Corbin. L'étoile était la jolie M^{lle} de Fougère, très bien secondée par MM. Borel, Paul Baignères et René de Fougère. La représentation avait commencé par *Circé*, le joli proverbe d'Octave Feuillet.

Beaucoup plus près de Paris, à Barbizon, sur la lisière de la forêt de Fontainebleau, les peintres qui habitent ce pittoresque village ont organisé un très brillant concert dans une dépendance de l'hôtel de la forêt. On y a applaudi M^{lle} Juliette Lévy et M^{lle} A. Cellier, deux pianistes remarquables, M^{lle} Genoud, M^{lle} Morène, des amateurs de talent, et — ceci était le clou — la créatrice de la *Dame aux Camélias*, M^{me} Eugénie Doche qui a dit avec le plus grand art deux poésies de Coppée: *l'Épave* et le *Bouquet de Violettes*. Les orphéonistes de Barbizon ont chanté deux chœurs.

Les théâtres préparent leur saison d'hiver. Nous n'avons à signaler qu'un excellent vaudeville, *Madame*

Othello, de MM. Maxime Boucheron et Ernest Morel, trois actes enlevés par les artistes pleins de verve du théâtre Cluny.

A l'Odéon, une reprise de la *Maitresse légitime*, de M. Davyl, qui n'a pas eu un grand succès malgré le talent de MM. Duminy, Albert Lambert, de M^{mes} Crosnier, Antonia Laurent et Dic Dieudonné.

Au Théâtre-Français, début dans *Ruy-Blas* de M^{lle} Moreno, premier prix du Conservatoire, qui n'a pas encore « le ton de la Maison » et dont le jeu est encore un peu maigre. Malgré tout, M^{lle} Moreno a un tempérament de grande artiste et, lorsqu'elle aura travaillé pendant quelques mois en compagnie des grands acteurs qui jouent auprès d'elle, il sera permis, je n'en doute pas, de lui adresser des éloges sans réticences.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

M. Serullas, chargé de rechercher l'arbre qui produit la *gutta-percha*, a rendu compte de sa mission dans une note présentée par M. Duchartre à l'Académie des sciences. La *gutta-percha* est la seule substance connue jusqu'ici qui résiste à un séjour prolongé dans la mer. Sans elle, la télégraphie sous-marine n'existerait pas. On a essayé en vain de la remplacer. Il est donc indispensable de prévenir la disparition de l'arbre dont on la tire: *l'Isonandra-gutta*, qui ne fleurit que tous les deux ans dans la Malaisie.

Les indigènes, pour en extraire le suc laiteux, coupent l'arbre au pied, ce qui ne tarda pas à priver presque entièrement l'archipel de ce précieux produit. La *gutta-percha* est devenue d'une rareté inquiétante, et il importe d'en multiplier la source, en substituant une exploitation régulière aux procédés barbares qui compromettent sa production.

La note de M. Serullas fait connaître la physiologie exacte de *l'Isonandra*, dont il est parvenu à retrouver des spécimens.

A la suite d'un violent orage, la ville de Kairouan (Tunisie), a été envahie par une quantité de souris ou de musaraignes que l'on évalue à dix mille environ. Tous ces animaux ont été trouvés, le matin, morts le long des remparts, à l'extérieur. On en ignore la provenance. La population indigène voit, dans ce fait, le présage d'une épidémie.

On sait la puissance fébrifuge du sulfate de quinine, surtout dans les accès de fièvres périodiques; mais il y a des cas assez fréquents où le précieux alcaloïde demeure impuissant.

La thérapeutique recherchait depuis longtemps une substance capable de remplacer avec avantage la quinine dans les cas où elle est impuissante. Ce précieux succédané est trouvé: c'est le *pambotano*.

C'est un arbrisseau que les botanistes appellent le *Calliandra Houstoni*.

La décoction aqueuse de la racine de *pambotano* a été employée avec succès contre les fièvres intermittentes et celles d'origine paludéenne, qui avaient résisté à l'action du sulfate de quinine.

Une intéressante découverte vient d'être faite à Saint-Capraise-d'Eymet (Dordogne). Un cultivateur de cette localité s'aperçut, en labourant son champ, que sa charrue mettait à découvert des pierres d'une roche inconnue dans la contrée.

Des fouilles intelligentes furent opérées, et l'on ne tarda pas à découvrir des ossements; les fouilles continuèrent et amenèrent la découverte d'un sarcophage de l'époque mérovingienne.

Cette sépulture, taillée dans une roche dont le grain rappelle le calcaire néocomien, était enfouie à trente-cinq centimètres du sol et contenait, avec d'autres ossements, le squelette entier d'un individu de taille moyenne. Le couvercle qui recouvrait le sarcophage était une dalle de pierre de la même nature que le tombeau lui-même.

Des ouvriers terrassiers, occupés aux travaux d'une nouvelle ligne de chemin de fer d'Argenteuil à Mantes,

VARIÉTÉS

Dans le Ciel

viennent de découvrir, sur le territoire d'Andresy, un cimetière gallo-romain. Plus de cent-cinquante tombeaux ont été mis à jour jusqu'ici par les ouvriers. Les ossements sont inhumés à nouveau dans le cimetière d'Andresy; les objets trouvés dans les tombes — médailles, bijoux, poteries, etc. — sont déposés chez l'inspecteur des travaux, d'où ils seront probablement transportés au musée de Saint-Germain.

Le thermomètre de la vie :

Depuis la naissance jusqu'à un an, la croissance est en moyenne de 19 c. 8 m.

De trois à quatre ans, elle se ralentit et n'est plus que de 3 c. 7 m.

De quatre à sept ans, elle est de 5 c. 3 m.

De sept à huit, elle est de 8 c. 3 m.

De huit à neuf, de neuf à dix, de dix à onze, elle se maintient à peu près à 5 centimètres par an. De douze à treize, elle est de 4 c. 7 m. De treize à quatorze, elle atteint 5 c. 8 m.

A quinze, elle est de 6 centimètres; de quinze à seize, elle est de 5 c. 1 m.; de seize à dix-sept, elle est de 4 centimètres et elle se ralentit rapidement à partir de dix-sept ans.

De dix-neuf à vingt ans, elle n'est plus que de 4 millimètres.

Les périodes de croissance les plus actives sont donc de la naissance à un an, de un an à deux; de deux à trois; de sept à huit et de quatorze à quinze.

Autant les ustensiles de cuisine en nickel pur sont d'un usage agréable et avantageux, autant il faut se défier de ceux que l'on fabrique aujourd'hui avec un alliage de 25% de ce métal et de 75% de cuivre, qui a exactement le même aspect. Le nickel pur n'exerce aucune influence sur la saveur des aliments, tandis que le bronze composé de l'alliage précité est altéré par les acides qui attaquent le cuivre, tels que l'acide du pain, l'acide oxalique de l'oseille et des oignons, etc., et la dissolution cuivreuse qui en résulte communique aux aliments une saveur des plus désagréables. Il est possible même que l'ingestion des sels de cuivre et de nickel produits par cette altération ne soit pas sans effets nuisibles sur la santé.

Le professeur Vessélovsky, de Vienne, vient de faire de nouvelles découvertes archéologiques dans les environs de Symphéropol. Il y a trouvé une figurine de lion en or, de deux verchoks de longueur, ainsi que le fourreau et la poignée en or d'un glaive dont l'exécution se rapproche du style « barbare » et non du style antique.

A Tépé-Kermen, on a trouvé une monnaie en platine avec le portrait du roi Antiochus et une inscription contemporaine.

A Mangoun-Kalé, on a trouvé un fragment de dalle portant une inscription grecque.

Enfin M. Kostiouschko a découvert dans les environs du monastère de Chersonèse une ancienne muraille qui séparait la presqu'île d'Héraclée du pays des Scythes Tauriques.

On a remarqué que les fleurs qui ne donnent pas de graines durent plus longtemps que celles qui en donnent.

Les fleurs tout à fait doubles se flétrissent moins vite que les fleurs simples et semi-doubles; les fleurs qui ne sont pas fécondées ont plus de durée que celles qui l'ont été.

Il résulte de ces observations, qui sont d'une exactitude parfaite, et que chacun peut vérifier, qu'on peut allonger de quelques jours la durée de certaines fleurs en empêchant la fécondation. Or, le moyen de l'empêcher est très facile. Il suffit de prendre de petits ciseaux et de couper une partie du pistil. Cela peut s'exécuter très vite et rendre service à des jardiniers de profession ou à des amateurs qui, en vue d'une fête ou d'une exposition, peuvent avoir intérêt à prolonger de quelques jours la floraison d'une plante.

Voici l'explication de ce résultat. Quand il y a fécondation, la sève est appelée sur les jeunes fruits ou les jeunes graines, afin de les nourrir et de les développer. La fleur en pâtit, se flétrit et meurt vite. Quand, au contraire, il n'y a ni fruits ni graines à nourrir, la sève continue d'aller vers la fleur et en augmente la durée.

M. Camille Flammarion, le célèbre et sympathique astronome, annonce qu'on a obtenu à l'aide du plus grand télescope, celui de l'observatoire de *Mount Hamilton*, en Californie, plusieurs épreuves photographiques très nettes de la lune, de Jupiter, de Saturne et de Mars. Sur cette dernière planète, on a pu observer une tempête de neige qui a recouvert, dans l'espace de vingt-quatre heures, une surface égalant en étendue le territoire des Etats-Unis. Il déclare en outre que de nombreux indices font supposer que ces planètes sont habitées et même mieux habitées que la terre.

Ce n'est pas la première fois que M. Flammarion émet cette opinion, d'ailleurs consolante pour nos voisins, encore qu'ils soient, comme de simples terrestres, victimes des tempêtes et peut-être des cyclones. Les rhumes ne doivent pas non plus leur être inconnus, puisqu'on a relevé sur les épreuves indépendamment des lacs, continents, mers, caps, baies, rivières, de l'eau et des nuages, et qu'on a observé tous les phénomènes produits par un changement de saison. Cela, je l'avoue, me refroidit considérablement à l'endroit du monde sidéral.

Des lignes régulières aperçues sur les épreuves photographiques semblent relier les mers et les lacs entre eux et former des espèces de canaux. Mais l'observation la plus curieuse qui ait été faite est celles de grandes lueurs symétriquement installées sur quelques points de Mars, et dans lesquelles on veut voir, ou l'on voudrait voir, des signaux que les habitants de cette planète font à ceux de la terre. Etant donné que ces lueurs mystérieuses ont été remarquées depuis longtemps déjà, cela tendrait pour le moins à prouver que nos voisins sont beaucoup plus patients que nous.

Laissons à M. Flammarion ses hypothèses que nous souhaitons de voir justifiées un jour, et convenons avec lui que les progrès réalisés depuis quelque temps dans la photographie, ce plus sûr auxiliaire de l'astronome, sont assez considérables pour en attendre des résultats merveilleux, susceptibles de transformer radicalement, dans un avenir prochain, nos connaissances astronomiques.

L'appareil photographique, comme il l'a si bien dit dans une intéressante conférence à laquelle nous assistions, peut être comparé à un œil gigantesque; mais si parfait que soit l'œil humain, il n'est rien relativement à l'œil photographique, lequel voit plus vite, plus loin et plus longtemps. En un demi-millième de seconde, celui-ci saisit tous les détails de la configuration du soleil, cet astre capricieux qui nous boude cette année, mais dont nous ne pouvons supporter la vue lorsqu'il daigne briller dans tout son éclat.

L'œil photographique découvre donc ce que l'œil de l'homme ne verra jamais, et de plus il conserve sur sa rétine une image nette et indélébile de la vision; il est, enfin, infatigable. Notons à ce sujet qu'un œil humain placé dans une solution d'alun conserve également l'image du dernier objet qu'il a regardé. S'il était possible de faire cette expérience sur la victime d'un assassinat immédiatement après l'attentat, on découvrirait plus aisément l'assassin, dont les traits, au moment du crime, sont généralement gravés sur la rétine de sa victime. En un mot, la photographie, faite dans les conditions voulues, est seule infaillible.

Les étoiles les plus brillantes sont dites de première grandeur; or, les meilleures vues n'embrassent guère les étoiles au-delà de la sixième grandeur. Voilà pourquoi, si on additionne toutes les étoiles visibles à l'œil nu, on est surpris d'en trouver un nombre aussi restreint: cinq mille six cents à six mille au plus.

Avec un instrument d'optique, on en voit de septième grandeur. Il est certain d'ailleurs que la distance des étoiles est proportionnelle à leur éclat, mais cette règle n'est pas absolue.

Le télescope, en nous montrant des étoiles plus petites, nous prouve conséquemment qu'il pénètre plus avant que nous dans les régions inexplorées. Une lentille de trente centimètres de diamètre nous fait voir les étoiles jusqu'à la quatorzième grandeur, soit quarante-quatre millions d'étoiles. Si on y adopte un appareil photographique pre-

nant la place de l'œil humain, il suffit d'une seconde pour que ce chiffre fabuleux soit reproduit sur la plaque de résine. En moins de temps encore, il enregistre tout ce que l'œil humain peut voir seul; en un quart d'heure il aura saisi et fixé jusqu'aux étoiles de quatorzième grandeur, que les veilles assidues des astronomes ne suffiraient pas à consigner sur le papier; si l'appareil restait exposé pendant trente-trois minutes, il relèverait cent trente-quatre millions d'étoiles, au bout d'une heure vingt minutes, quatre cent millions.

La première application de la lunette d'approche fut faite par Galilée, en 1609; mais il y n'y a guère qu'une quinzaine d'années que les astronomes, les astronomes américains surtout, appliquent la photographie aux découvertes que l'on fait pour ainsi dire journellement dans le ciel. Les plus anciennes cartes du ciel remontent à deux mille ans. Celle qu'on a entreprise dans le monde entier et qui sera terminée vers la fin de notre siècle, sera, grâce à la photographie, la reproduction fidèle du ciel étoilé de cette époque, ou plutôt tel que nous le voyons à notre époque; car il ne faut point oublier que la lumière du soleil met un temps infini à nous parvenir, bien qu'elle parcourt l'espace avec une vitesse de soixante-dix-sept mille lieues par seconde, et que par conséquent la carte contiendra des étoiles qui n'existent plus,

La photographie présente encore cet avantage de prendre les rayons que nous ne pouvons pas voir, ainsi que les nuages blanchâtres qui ne sont autres que des amas d'étoiles. C'est ainsi que l'an dernier, on a découvert l'existence d'une nouvelle voie nébuleuse dont la longueur est estimée à cent soixante-quatre milliards de lieues, au minimum, et qui est invisible avec les plus puissants télescopes. Elle est si éloignée de nous qu'un train marchant à la vitesse d'un kilomètre par minute mettrait un million cent quatre-vingt-un mille ans pour y arriver. Il est à supposer qu'il débarquerait peu des voyageurs qu'il aurait emmenés.

La photographie, venant au secours du télescope, a fait bien d'autres découvertes dans le détail desquelles nous risquerions de nous égarer. C'est une branche de la science qui est à peine sortie de l'enfance et qui nous ménage encore bien des surprises. Mais elle est assurée du concours de tous les savants que passionne la recherche et l'étude de l'inconnu, et qui y consacreront le temps et les moyens qu'on demanderait vainement aux gouvernements, trop absorbés par les choses terrestres.

L'étude du ciel est comme la lecture d'un livre palpitant auquel chaque chapitre ajoute un irrésistible attrait, et dont on tourne avidement les pages pour connaître enfin le dénouement. Le connaîtra-t-on jamais?

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco

VENTE PAR SUITE DE SAISIE IMMOBILIÈRE

A l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco

Le 28 octobre 1890, à 10 heures du matin

UNE PARCELLE DE TERRAIN A BATIR

d'une superficie de cinq cent quatre-vingt-deux mètres soixante-six centimètres, sis à Monaco, au quartier dit **le Canton**, entre la route du Cap d'Ail et le rivage de la mer.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e Valentin, défenseur poursuivant, 2, rue du Tribunal à Monaco.

Etude de M^e VALENTIN, défenseur près le Tribunal Supérieur à Monaco, rue du Tribunal, n^o 2

VENTE DE BIEN DE MINEURS

A VENDRE,

Le vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-dix, à dix heures du matin, devant monsieur Eliacin PLANTIF, Juge au Tribunal Supérieur de Monaco, délégué à cet effet, dans la salle des audiences dudit Tribunal, séant au Palais de Justice.

L'immeuble ci-après désigné, appartenant indivisément à : 1^o Marie-Louise-Lucie CROVETTO; 2^o Etienne-Claude-Joseph-Albert CROVETTO; 3^o Félix-Emmanuel-Joseph CROVETTO, frères et sœur, enfants mineurs du sieur Louis CROVETTO, décédé, et de la dame Elisabeth Bœuf,

restée sa veuve; 4° Albert-Louis CROVETTO; 5° Dévote-Joséphine CROVETTO, leurs frère et sœur majeurs;

Et, pour l'autre moitié, au sieur Joseph CROVETTO, leur oncle, et subrogé tuteur desdits mineurs.

Sur la poursuite :

1° De la dame Elisabeth Bœuf, veuve Crovetto, tutrice légale de ses enfants mineurs;

2° Des frère et sœur Crovetto, majeurs;

3° Et du sieur Joseph Crovetto.

Ces trois derniers se réunissant volontairement et, pour éviter des frais, à la tutrice des mineurs sus nommés, pour faire procéder à la vente dont s'agit.

Tous propriétaires à Monaco, y demeurant, et ayant M^e Valentin pour défenseur, en l'étude duquel ils ont élu domicile.

En présence du sieur Louis AJANI, propriétaire et entrepreneur de travaux publics, demeurant aussi à Monaco, subrogé tuteur ad hoc desdits mineurs.

DÉSIGNATION

UNE PARCELLE DE TERRAIN

située à Monaco, quartier des Révoires, d'une superficie de quatre cent six mètres quarante décimètres carrés, formant le troisième lot des terrains dont la vente a été autorisée par le jugement ci-après énoncé; cette parcelle de terrain se trouve comprise entre les lots numéros 2 et 4, et est bordée, des deux autres côtés, par la grande route desservant la propriété.

La vente de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du vingt-six août dernier, qui a homologué une délibération du conseil de famille desdits mineurs, tenue le trente juillet précédent, sous la présidence de M. le Juge de Paix de cette ville; l'une et l'autre dûment enregistrés.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, le dix-sept septembre courant.

La mise à prix a été fixée par le jugement susénoncé à la somme de quarante francs le mètre carré, soit à la somme totale de seize mille deux cent cinquante-six francs, ci **16,256 fr.**

M^e VALENTIN, défenseur poursuivant, donnera tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi, défenseur soussigné, à Monaco, le vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Signé: L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-dix, folio 5 recto, case 5. Reçu un franc.

Signé: BERTONI.

Etude de M^e François CORDONNIER, notaire à Monaco
2, avenue de la Gare

Suivant acte reçu par M^e CORDONNIER, notaire à Monaco, le vingt-sept septembre courant, monsieur Jean-Antoine Guizol a vendu à monsieur Joseph Guizol, son fils aîné, le fonds de commerce de vins et spiritueux qu'il exploitait à Monaco, rue Antoinette, numéro 7.

Faire les oppositions, s'il y a lieu, en l'étude de M^e Cordonnier, notaire, dans le délai de dix jours, sous peine de déchéance.

Etude de M^e François CORDONNIER, notaire à Monaco
2, avenue de la Gare

Suivant acte reçu par M^e CORDONNIER, notaire à Monaco, le vingt-sept septembre courant, monsieur le colonel Robert-Cameron HENCHY a cédé à monsieur Ange CIMA le fonds de commerce de librairie qu'il faisait valoir à Monaco, quartier de Monte Carlo, au Grand-Hôtel.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de M^e Cordonnier, notaire, où les susnommés ont élu domicile, dans le délai de dix jours, sous peine de déchéance.

Etude de M^e BERTRAND, huissier à Monaco
3, Place Saint-Nicolas, 3

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi deux octobre prochain, à neuf heures du matin, et jours suivants, s'il y a lieu, dans la salle de vente Crovetto, sise rue Grimaldi, à la Condamine, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles, tels que : canapés, chaises, fauteuils, glaces, guéridons, buffets, lits en fer complets, armoires à glace, commodes, tables rondes, etc., etc.

L'Huissier, BERTRAND.

Monsieur et Madame Jean-Baptiste COLOMBARA et leur famille remercient les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur douleur en assistant aux obsèques de

Monsieur Ernest COLOMBARA

leur fils regretté, et prient en même temps celles qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien excuser un oubli involontaire dans ces douloureuses circonstances.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 22 au 28 septembre 1890

MARSEILLE.	vap. <i>Marseillais n° 1</i> , fr., c. Fabre.	moutons.
SAIN-TROPEZ,	b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone,	sable.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Marie</i> , fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin,	id.
ID.	b. <i>Marie-Louise</i> , fr., c. Gueit,	id.
ID.	b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,	id.
ID.	b. <i>Jeune-Baptistin</i> , fr., c. Laurent,	id.

Départs du 22 au 28 septembre

MARSEILLE,	vap. <i>Marseillais n° 1</i> , fr., c. Fabre,	sur lest.
ANTIBES,	b. <i>Rose-Marie</i> , fr., c. Susini,	charbon.
SAIN-TROPEZ,	b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Bellone	sur lest.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Marie</i> , fr., c. Arnaud,	id.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

SPLENDID HOTEL

A MONTE CARLO

A VENDRE, avec droit au bail

Situation exceptionnelle — 48 chambres et salons — Proximité du Casino
S'adresser à M. RAYBAUDI, à Monaco.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Septembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
23	767.7	767.6	768.5	768.2	769.1	21.4	23.1	22.6	21.4	21.2	81	N O, S O, N O fort	Pluie, couvert, orage		
24	69.5	68.9	68.5	69.5	69.9	20.3	20.4	19.6	19.7	19.5	87	N E fort, S E violent	Pluie, orage, pluie, nuag.		
25	71.3	71.3	70.7	71.1	72.5	19.7	21.5	21.6	20.2	19.4	79	N E léger, S E modéré, fort	Un peu nuag., puis nuag.		
26	72.5	72.7	72.6	73.2	74.7	19.9	21.8	21.8	20.9	20.5	70	O E, S E modéré	Beau, nuageux, beau		
27	73.9	73.6	72.7	72.7	73.3	20.7	22.4	22.6	21.5	20.1	68	N O, S O léger, calme	Beau		
28	73.3	71.3	70.2	69.6	69.8	20.5	21.8	22.3	20.8	19.6	77	id.	id.		
29	69.9	69.9	69.5	69.1	69.7	20.7	22.5	23.1	20.8	20.2	77	N E léger, S O	Nuageux, beau		
DATES						23	24	25	26	27	28	29			
TEMPÉRATURES EXTREMES						Maxima	23.1	20.4	21.6	22.2	22.6	22.3	23.1	Pluie tombée : 70 ^{mm} 9	
						Minima	18.2	17.5	16.5	15.7	16.8	16.8			

ARMITA ET C^{ie}
AGENCE DE LOCATION

en face l'hôtel de Russie, à Monte Carlo

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS
RÉGIE D'IMMEUBLES — RECOUVREMENT DE LOYERS
ENGLISH SPOKEN

MAISON MODÈLE

V^{ve} DAVOIGNEAU

ARTICLES DE PARIS — SOUVENIRS DE MONTE CARLO
Papeterie, Photographies, Parfumerie
OPTIQUE — ÉVENTAILS — PARAPLUIES — OMBRELLES
ARTICLES DE JEUX — JOUETS

Avenue de la Costa, Monte Carlo

A LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

BAINS DE MER

CAFÉ-RESTAURANT

Tenu par LE NEN

LANGOUSTES, BOUILLABaisse

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets ouverts la nuit

MASCHECK

34, rue de France, Nice

Leçons de Violon, d'Harmonie et d'Accompagnement

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-
Condamine.

La *Chasse illustrée*, qui paraît tous les samedis dans le format des grands journaux illustrés, est l'organe autorisé, et unique à Paris, des chasseurs et des pêcheurs. Outre la description des divers modes et engins de chasse et de pêche, on y trouve des études pratiques sur le dressage, l'élevage, le repeuplement; des articles de jurisprudence cynégétique, etc. Des récits de voyages, des romans, des nouvelles, pleins d'intérêt, de nombreuses et magnifiques gravures en font un recueil très littéraire et des plus artistiques.

Prix de l'abonnement : 30 fr. par an, 7 fr. 50 par trimestre. — On s'abonne chez FIRMIN-DIDOT et C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris, et chez tous les libraires et directeurs de poste.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} Emmeline RAYMOND

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode illustrée* offre à ses abonnés, en publiant par an plus de 2,500 gravures sur bois; — grandes planches contenant plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, de vêtements de toute sorte et de tous âges. — Articles d'ameublement, romans, nouvelles, etc. — Correspondance directe avec les abonnés.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Imprimerie de Monaco — 1890